



MAIRIE DE SAINT-QUAY-PERROS

2, avenue de la mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS

Tél.: 02.96.49.80.40 - Fax : 02.96.23.07.03

e-mail : mairie.saintquayperros@wanadoo.fr

Saint-Quay-Perros, le 25 Novembre 2020

A l'Attention de tous les Kénanais.es

Objet : information sur le dossier des mobilités à Saint-Quay-Perros

OH/FR

Madame, Monsieur,

En cette période particulière, nous espérons que vous et vos proches vous portez bien. Nous attendons avec impatience de pouvoir échanger avec vous directement.

Pendant le confinement la municipalité continue de faire avancer ses projets notamment celui des mobilités.

Nous constatons aujourd'hui qu'il n'est pas toujours possible de profiter de la diversité des moyens de déplacement à Saint-Quay-Perros ; les infrastructures ne sont pas forcément adaptées et ne permettent pas un usage serein. Or, nous nous sommes engagés à :

- Créer des voies vertes, des accès piétons et vélos autour et dans Saint-Quay-Perros en associant et impliquant les partenaires territoriaux
- Mettre en adéquation les transports en commun avec les besoins des Kénanais.es
- Faire participer les Kénanais.es aux décisions importantes.

Saint-Quay-Perros a la particularité d'être coupée en deux par une départementale à quatre-voies à 90km/h, laissant seulement 3 passages piétons plus ou moins sécurisés : Kerviliec, Saint-Méen et le tunnel de Balaneyer. Sans ignorer le fait que la départementale RD 788 est une artère importante tant au niveau touristique et commercial, qu'au niveau professionnel, cette route doit devenir une colonne vertébrale qui irrigue vers la côte et au sein de la commune.

Nous souhaitons transformer cette route en l'intégrant dans la ville : diminuer la vitesse, lui donner un nom et élargir son usage à tous les moyens de déplacement, sans oublier la sécurisation du carrefour de Ker Noël. Nous avons commencé ce travail en rejoignant le « Schéma des Aménagements Cyclables » de LTC et en échangeant par des courriers et réunions avec le Département. Cela a permis de partager nos différentes visions, définir nos responsabilités respectives et nous coordonner. C'est un travail de longue haleine qui démarre.

Sur les voies que maîtrise notre commune, nous mettons en place des itinéraires cyclables fléchés et sécurisés alternatifs à la quatre-voies (Crec'h Quillé, Roudouliou, ...), des zones de mobilité apaisée à 30 km/h et nous révisons le plan de circulation de la ville.

Dans la volonté de vous offrir des possibilités de déplacements qui vous correspondent, nous vous proposons de participer à une consultation (sondage ci-joint, ou via le site de la mairie). Cette première concertation sera suivie début 2021 d'une étude sur l'usage de la quatre-voies, menée avec le département, qui illustre la volonté de construire ensemble.

Retrouvez toutes les informations sur ce dossier sur le site de la mairie : <https://mairie-saintquayperros.fr/mobilités> (ou sur demande à l'accueil de la mairie)

- Le calendrier des actions
- Les dossiers en cours
- L'accès au sondage en ligne
- Quelques photos illustrant les mobilités sur Saint-Quay-Perros
- Le courrier envoyé au nouveau président du Conseil Départemental qui acte le cahier des charges commun pour l'étude des usages de la quatre-voies, et la mise en place d'un comité de pilotage intercommunal. Il formalise notre demande de faire entrer la RD 788 en zone urbaine.

Merci de prendre un peu de temps pour participer à la réflexion collective sur les pratiques avant le 11 décembre 2020 en déposant le sondage ci-joint à la mairie ou en le remplissant en ligne.

Bien à vous.



HOUZET Olivier

Maire

Pour la commission développement
du territoire du Conseil Municipal